

Programme anti-inflation

du programme du gouvernement laisse beaucoup à désirer. J'aimerais faire quelques remarques, en ce qui a trait aux revenus professionnels, parce que certains points n'ont pas été soulevés en comité. Les revenus des membres des professions libérales qu'on ne réussira pas peut-être à réglementer entièrement, le sont déjà étroitement de toute façon. Et si ces revenus varient d'une profession à l'autre, agents d'immeubles, avocats, médecins, dentistes et autres, dans le cas des médecins, un des groupes les plus importants, les honoraires sont déjà à toute fin pratique étroitement réglementés puisque ce sont des organismes des gouvernements provinciaux qui les payent. Si les augmentations consenties aux médecins varient d'une province à l'autre, elles ont été dans la plupart des provinces très souvent inférieures à la moyenne depuis le début des années 60. Au Manitoba, la hausse a été d'à peu près 10 p. 100 depuis 1969. En fait, peut-être que les directives contribueront à hausser les honoraires au Manitoba, car on sera porté à demander ce que permettent les directives. Et ces directives seront respectées puisque l'employeur est le gouvernement provincial. Il se peut que les directives entraînent une diminution de productivité car les médecins ne sont pas différents des autres; ils n'aiment pas travailler en dehors des heures normales de travail et seulement alors à l'occasion—et s'ils se rendent compte que la rémunération des services fournis au milieu de la nuit est totalement exemptée de l'impôt comme on l'a suggéré, je pense que la population en souffrira.

● (1450)

Je doute de l'opportunité de réglementer les salaires et les prix à ce moment-ci. Il me semble qu'il est maintenant trop tard pour instituer un tel programme et qu'il aurait été beaucoup plus efficace de le faire plus tôt. En fait, de nombreux indices révèlent que l'économie canadienne est en meilleure posture que le prétend le gouvernement. C'est pourquoi je conteste l'opportunité de réglementer les salaires et les prix, réglementation qui n'est que partielle et peut être considérée comme plus favorable à tel groupe qu'à tel autre.

Des représentants du gouvernement, des syndicats et des entreprises nous ont abreuvés de discours où revenaient des propos lourds de sens comme «l'état déplorable de l'économie canadienne», ou «une inflation galopante» ou encore «nous allons à la faillite». Peut-être que l'offensive menée par les Canadiens n'a pas été considérée comme très fructueuse, mais il existe de nombreuses preuves démontrant que les nuages qui s'amoncelaient au-dessus de notre pays n'étaient pas aussi épais qu'on l'avait d'abord imaginé, et que, de toute façon, une réglementation rigide des salaires et des prix ne mettrait pas notre économie à l'abri de tout péril si des politiques à long terme ne sont pas adoptées.

Et l'inflation? Le plus récent indice des prix à la consommation qui dépasse tout juste 10 p. 100 n'est sûrement pas pour provoquer de grandes réjouissances, mais cela est mieux que ce que nous avons connu l'an dernier. L'atténuation des pressions inflationnistes sur les prix de gros des denrées va sans doute se répercuter jusque sur les rayons des épiceries. Par exemple, l'indice des prix de gros en septembre était de 6.1 p. 100 supérieur à celui de l'an dernier et le prix des matières premières et des produits semi-finis n'avait augmenté que de 2 p. 100 en un an. Les récoltes abondantes de céréales aux États-Unis et dans une moindre mesure au Canada, ont fait baisser le prix de base du maïs, du blé et du colza de sorte qu'à l'heure actuelle les recettes des producteurs se comparent à celles de 1972,

[M. Ritchie.]

avant la dévaluation du dollar américain et les mauvaises récoltes à l'échelle mondiale.

A la bourse des grains de Chicago, baromètre des prix des grains dans le monde occidental, on prévoit que le prix du blé sera de \$3.70 en décembre contre près de \$6 il y a un an ou deux. Le maïs vaudra \$2.73 le boisseau contre \$4 ou \$5. Le soya moins de \$5 alors qu'il se vendait \$7 à \$9 il y a un an ou deux. En fait, n'eût été la mauvaise récolte en Russie, le prix du blé aurait été un peu inférieur à ce qu'il est en ce moment. L'agriculteur canadien aurait bien pu se retrouver avec son blé sur les bras, n'eût été cette mauvaise récolte.

Quant au prix de ces céréales, je prétends qu'il constitue le point de départ à partir duquel s'échafaudent les autres prix à la consommation. Si les prix des céréales sont élevés, le prix de la viande augmente, et même si nous ne produisons pas au Canada tout ce que nous consommons—il y a quantité de denrées comme les agrumes, le thé et le café que nous sommes obligés d'importer—notre situation n'est pourtant pas si mauvaise. La récolte record des États-Unis et, dans un moindre degré, du Canada, devrait faire baisser le prix de l'alimentation du bétail et des volailles et faire tomber par contrecoup la pression exercée sur les autres denrées alimentaires.

Qu'entend-on par là? Le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) a déclaré au cours de la campagne électorale que les prix de détail des produits de ferme amèneraient bientôt les agriculteurs à fermer boutique et à jeter leur production au rebut. Dans une certaine mesure, il a tout à fait raison. En particulier, la situation actuelle de la production de viande bovine est très alarmante. Nous sommes arrivés à la fin du cycle de production du bœuf et nous liquidons notre bétail qui est acheté à l'éleveur au-dessous du prix coûtant. Si les lignes directrices s'appliquent aux prix de détail, comme certainement il faudra le faire si l'on veut obtenir des résultats—il faudra que le bœuf soit vendu à la consommation à un prix inférieur au prix de revient. Il y aura alors une liquidation anormale des stocks de bétail, si bien que dans un avenir qui n'est pas très lointain, quand nous aurons besoin d'une production excédentaire, il faudra nous en passer.

Venons-en aux grèves. Il est vrai que chaque fois qu'on lit les journaux, on constate qu'un corps de métier ou un autre est en grève. Nous nous plaignons à faire remarquer également que l'année dernière le Canada venait immédiatement après l'Italie par le nombre de jours de grève. Pourtant, pendant les sept premiers mois de cette année, les grèves étaient en baisse de 38 p. 100. Il est possible que la grève des postes modifie ce pourcentage—mais si elle se poursuit, c'est que le gouvernement montre une parfaite incompétence dans sa façon de mener les négociations—et pourtant, cette année sera une année meilleure que d'autres à ce point de vue. Certainement les grèves représentent un problème important de notre économie, mais elles ne sont pas plus graves que ces dernières années; c'est l'année dernière qu'il aurait fallu faire le nécessaire pour prévenir les grèves de cette année. Les règlements salariaux ont-ils vraiment été déraisonnables au Canada? A mon avis, les revendications salariales sont dues en grande partie à la chute du dollar américain et ensuite du dollar canadien qui, depuis deux ou trois ans, ont été dévalués de 40 p. 100. Notre économie était si étroitement liée au dollar américain que nous avons dû inévitablement dévaluer notre monnaie de plus de 40 p. 100. La plus grande part des majorations de salaires peut être attribuée à ce rajustement.